

Le Burundi prend des dispositions sécuritaires spéciales pendant les fêtes

@rib News, 25/12/2014 à 14h00 Source Xinhua Le gouvernement burundais a pris des dispositions sécuritaires spéciales pour assurer la sécurité à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel an afin que ces festivités se déroulent dans la tranquillité sur tout le territoire national, selon un communiqué publié mercredi par le secrétaire général du gouvernement. "Certaines personnes célèbrent les fêtes de fin d'année en famille, d'autres organisent de grands rassemblements, le gouvernement leur recommande de ne pas dilapider leurs revenus gagnés à la sueur de leur front. Il leur recommande aussi de veiller à leur propre sécurité, notamment en collaborant étroitement avec l'administration locale et les corps de défense et de sécurité", selon la déclaration gouvernementale publiée mercredi par le secrétaire général du gouvernement et porte-parole du gouvernement, Philippe Nzobonariba (photo).

Le gouvernement burundais a interdit au-delà de 22h00 heure locale (20h00 GMT), la musique et les danses en plein air communément appelées "Karaokés". De même, après 22h00 heure locale, la musique dans des salles insonorisées ou dans les ménages est aussi interdite. En vue d'éviter les accidents sur des axes routiers, le communiqué du gouvernement burundais stipule que la conduite en état d'ivresse est strictement interdite. A cet égard, le gouvernement informe le public que la police de roulage et de sécurité routière utilisera le dispositif "alcootest" pour détecter les conducteurs des véhicules et des motos ayant consommé des boissons alcoolisées. Par ailleurs, le gouvernement tient à rappeler que la circulation des motos et des vélos, est strictement interdite au-delà de 18h00 heure locale (16h00 GMT). Pour une meilleure sécurité des centres urbains dont la ville de Bujumbura, le communiqué gouvernemental a informé le public que la Régie des Eaux et d'Electricité (REGIDESO) a pris les dispositions nécessaires pour qu'il n'y ait ni délestage quant à la distribution d'électricité ni interruption de fourniture d'eau potable dans les quartiers. "En revanche, il est demandé à tous ceux qui vont organiser des rassemblements pendant les fêtes de prévoir des dispositifs d'éclairage à l'intérieur et à l'extérieur des parcelles, afin de faciliter la sécurité des lieux", nuance le communiqué gouvernemental. Le gouvernement a invité ses partenaires au niveau de la gouvernance locale dont les 17 gouverneurs des provinces et les 129 administrateurs communaux qui couvrent l'ensemble de l'administration territoriale burundaise, à sensibiliser la population sur la vigilance citoyenne "qui doit être de mise pour prévenir d'éventuelles actions terroristes pendant les fêtes de fin d'année".